

Procès verbal de la séance du 07.10.21 (12h15-13h30, salle de musique)

1. Accueil des délégué.e.s et appel

L'appel révèle la présence de 9 délégué.e.s et un suppléant.

2. Validation du dernier PV

Une erreur est relevée quant au nom de la modératrice. Ce point est corrigé et le PV est accepté à l'unanimité.

3. Retour sur les votations demandées lors du conseil précédent :

° Un acte symbolique pour l'ouvrier qui a perdu la vie sur le chantier (M. Détraz);

Mme Zuntini explique avoir reçu un mail de M. Détraz qui relevait que la municipalité était favorable à une telle démarche. Une commission doit être créée pour proposer un projet.

Commission : Luc, Tiago, Laora et Zoé se portent volontaires pour travailler dans cette commission.

° Un sac de frappe dans le collège, résultats ;

Luc indique que sa classe est favorable, les classes de Zoé, Oriane, Charlotte Garo (communication par mail avec Monsieur Frech) et Laora ont également accepté à la majorité.

Louna demande s'il y aura des gants, si tout le monde pourra y accéder, si ce serait dedans/dehors, etc... Zoé précise que c'est la commission qui réfléchira à tout ça. Mme Zuntini rappelle que la 1^{ère} étape est de trouver un parrain/une marraine.

Commission : Luc, Tiago et Oriane se portent volontaires pour travailler dans cette commission

° Bien-être des élèves : (Mme Jault), résultats ;

La majorité des classes représentées n'est pas intéressée. Pas de commission créée aujourd'hui.

° Penser l'aménagement extérieur du collège : Zoé et Charlotte (Mme Cuénod),

La majorité des classes est favorable à travailler sur la question.

Commission : Tiago et Louna se joignent à Zoé et Charlotte.

° Semaine des langues ;

Luc révèle que sa classe est à majorité pour. Le conseil également. Une commission est créée.

Commission : Fabien et Angel se proposent pour travailler dans cette commission.

° Coopération prof-élève : (Mme Vernier/Mme Harlow), résultats ;

Soutien proposé par Célia Bosshart, ancienne élève et déléguée qui a imaginé cette commission l'année dernière et a fait parvenir une vidéo explicative. Plusieurs classes se sont montrées favorables à ce groupe de travail, mais demandent plus d'explications.

Mme Zuntini propose de mettre la vidéo de Celia à disposition (Teams ?) afin que les classes puissent la visionner et se prononcer lors de la prochaine séance. Les délégué.e.s pourraient ainsi en discuter en classe, afin de déterminer si les classes et le conseil désirent monter une commission.

4. Appel aux idées

° Faire la vaisselle pour payer son repas à la cantine :

La classe de Tiago propose de pouvoir faire la vaisselle pour payer son repas à la cantine.

Cela semble difficile pour beaucoup (tournus par classe ?). Louna indique que certaines personnes seront sûrement payées pour cela. Et la question de l'égalité entre élève est également soulevée. De plus, la pause à midi est courte, alors quand faire la vaisselle ?

Le conseil rejette cette idée à l'unanimité moins une abstention.

° Autres cours fac

Oriane demande s'il serait possible d'avoir d'autres cours facultatifs que les *sports* fac (théâtre ou autres). Louna rappelle que les horaires vont changer en décembre. Zoé propose de parler de ça lorsque le nouvel horaire sera effectif.

Les délégué.e.s doivent demander à leur classe quelles autres activités seraient souhaitées et si les élèves seraient prêt.e.s à y prendre part après l'école (pas le temps sur la pause de midi). La question sera discutée la prochaine fois.

° Distributeur dans le collège.

Luc demande si un distributeur pouvait être installé dans le collège. Laora parle d'un système de carte magnétique avec des codes couleurs en fonction de la valeur diététique des aliments. Mais Zoé rappelle que cette question avait déjà été traitée et que les distributeurs ne sont pas autorisés au sein d'un établissement.

° Formation générale en VP

Louna demande pourquoi il n'y a pas de formation générale en VP ? Zoé explique que les élèves de VP sont « destiné.e.s » à des études, alors que les élèves de VG sont « destiné.e.s » à entrer plus vite dans le monde professionnel. C'est le plan d'étude qui est prévu comme ça.

Luc se demande si le conseil des élèves et/ou le collège à le pouvoir de décider ça.

Zoé s'engage à poser la question à qui de droit. Mme Zuntini se propose de parrainer le projet.

° Terrains de sports dans le nouveau collège

Laora indique que sa classe souhaiterait un terrain de foot ou un terrain de basket. Mme Zuntini relève que cette question peut être discutée dans le cadre de la commission « penser l'aménagement extérieur du nouveau collège ». M. Frech relève que la question peut être soumise à Monsieur Perrin et/ou Monsieur Raeth, lorsqu'ils arriveront.

° Matériel durant les récréations

Oriane demande s'il est possible d'avoir du matériel de jeu pendant les récréations. Là encore, Mme Zuntini relève que cette question peut être discutée dans le cadre de la commission « penser l'aménagement extérieur du nouveau collège ». M. Frech relève que la question peut être soumise à Monsieur Perrin et/ou Monsieur Raeth, lorsqu'ils arriveront.

5. Venue de monsieur Perrin et de monsieur Raeth, pour répondre à nos questions sur le nouveau collège de 13h à 13h30

M. Raeth est malheureusement retenu et ne pourra pas être présent. Monsieur Perrin est présent et répond à une partie des questions.

- Fabien demande à quel étage seront les classes. Les 2 derniers étages seront réservés aux élèves de 9 à 11H.
- Luc demande s'il y aura des salles de sciences. Oui, il y aura plusieurs lobos.
- Laora demande si l'emménagement est toujours prévu pour le 1^{er} novembre. Monsieur Perrin répond que oui mais que cela peut changer.
- Fabien demande s'il y aura des écrans tactiles. Les écrans seront connectés mais pas tactiles. Il n'y aura plus de tableau noir.
- Zoé demande s'il y aura la climatisation. Monsieur Perrin indique qu'il y aura des chauffages mais pas de climatisation.
- Tiago se questionne sur les horaires. Monsieur Perrin répond que ce changement sera effectif au 13 décembre (4 périodes le matin, 3 l'après-midi avec 45 minutes de pause à midi et la fin des cours à 15h. Il y aura 5 minutes d'inter-cours). Les profs resteront les mêmes.
- Fabien demande quand le restaurant scolaire sera ouvert. Monsieur Perrin répond que ce sera lors du changement d'horaire le 13 décembre prochain.
- Louna demande des précisions sur le restaurant scolaire. Monsieur Perrin précise que c'est la commune qui s'occupe de ça. La commune financera la moitié des repas, il sera nécessaire de s'inscrire, il y aura un choix de menu ; ces choix seront affichés sur des écrans. C'est une société extérieure qui cuisinera (ce n'est pas la Chenille Gourmande). En outre, Louna demande si des microondes et des places de pique-nique sont prévues. Monsieur Perrin indique que c'est en discussion avec la société qui cuisinera. Mais il précise qu'il y aura aussi une salle d'étude surveillée pendant la pause de midi.
- Zoé demande si le téléphone à la pause de midi sera autorisé. Monsieur Perrin ne peut pas encore y répondre, c'est en discussion.
- Zoé demande si on sera obligé de finir son assiette. Ce ne sera pas le cas.
- Laora demande quelles sont les conditions et délais d'inscription. Cela est en cours de décision par la commune.
- Fabien demande comment le paiement se fera. Peut-être par carte rechargeable mais ce n'est pas encore défini. Monsieur Perrin précise que le prix prévu est de 12.- dont la moitié serait prise en charge par la commune. Mais ce prix est à confirmer.

- Y aura-t-il des sandwichs ou autres à acheter pour emporter ? Monsieur Perrin ne le sait pas.
- Mathéo demande où se dérouleront les récréations. Monsieur Perrin précise qu'il s'agira d'une place en forme de « L » et il est prévu des éléments pour s'asseoir. La durée de récréation sera la même (20 minutes).
- Zoé demande s'il est possible de rajouter des bus car certains bus sont très pleins. Monsieur Perrin précise qu'il y a beaucoup d'acteurs en jeu et Car Postal a déjà fait l'horaire pour décembre (ce n'est pas l'école qui s'en charge), donc il ne pense pas qu'ajouter des bus sera possible.
- Les casiers seront de couleur bois.
- Au sujet des horaires, Luc demande s'il serait possible d'inclure un après midi de congé toutes les 2 semaines. Monsieur Perrin répond que non car la grille horaire ne le nécessite pas.
- Zoé demande où les arbres seront plantés. Monsieur Perrin répond que des « pots » ont déjà été installés, qu'il y aura des espaces verts et des arbres entre l'ancien collège et la route.
- Zoé demande comment seront les douches dans les vestiaires. Monsieur Perrin indique qu'il s'agira de vestiaires classiques. Dans ses souvenirs, il n'y aura pas de cabines mais des séparations (il ne l'assure cependant pas à 100%).
- Fabien demande si les élèves auront des tablettes. Il y en aura 1 par salle, pour les enseignant.e.s mais pas pour les élèves.
- Il y aura également 2 ascenseurs qui desservent tous les étages. Ils seront réservés à celles et ceux qui ont la clé.
- Il n'y aura plus de stores, mais des vitres électro chromes.
- Il y aura également des « salles d'informatiques mobiles ». Il n'y aura donc plus de salle d'informatique.
- Louna demande ce qu'il en est des autres petits collèges. Monsieur Perrin précise que le but est de n'avoir plus que Palézieux et Oron, ces petits collèges devraient donc fermer.
- Le pavillon, quant à lui, restera certainement utilisé, mais à d'autres fins : L'îlot, peut-être...
- Le chemin des écoliers sera fermé. Il y aura une place de jeux pour les plus petits.
- Les élèves du secondaire reviendront-ils dans l'ancien collège ? Certains cours se dérouleront toujours dans l'ancien bâtiment.
- Luc demande s'il y aura un autre secrétariat dans le nouveau collège. A terme, le secrétariat restera dans l'ancien collège mais le secrétariat sera provisoirement déménagé dans le nouveau collège en attendant que l'ancien soit rénové. Quant à l'infirmerie, elle restera également dans l'ancien collège mais une salle sera prévue dans le nouveau collège. Il en sera de même pour le bureau du Directeur.

- Il n'y aura pas de connexion accessible pour les élèves entre l'ancien et le nouveau collège. Les transferts d'un bâtiment à l'autre se feront par l'extérieur.
- La « terrasse » sera-t-elle accessible pour les élèves ? M. Perrin explique que c'est l'entrée principale du nouveau bâtiment, sur la Route de Moudon. Elle ne sera pas une zone de récréation.
- Il n'y aura plus de pantoufles dans le nouveau collège.
- **Y a-t-il des zones de récréations où des jeux de balles ou autres seront autorisés ? Monsieur Perrin propose que le Conseil des élèves recollecte les envies et soumette une demande.**

Le conseil adresse un grand merci à Monsieur Perrin pour sa présence et ses nombreuses réponses.

6. Prochaine séance

Jeudi 18 novembre à 12h15 en salle de musique.

7. Clôture du conseil

La présidente clôt le conseil à 13h30.